

Date de parution

Janvier 2015

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°15

Sommaire :

- Vœux et invitation
- La vie de la commune
- Conseils municipal du 25 novembre
- Mutualisation des services
- Vie des associations
- La vie du club des Aïnats



Edito

En ce début d'année 2015, nous allons procéder au recensement général de la population.

Sous l'autorité de l'INSEE, Madame Sandrine BONNET, est chargée de procéder à la collecte des informations. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil car il est important de recenser l'ensemble de la population du village, les aides financières de l'Etat étant calculées sur le nombre d'habitants.

Conséquence de l'austérité, les dotations de l'Etat diminuent d'année en année, nous devons donc faire des choix et diminuer nos dépenses pour équilibrer le budget.

Pour 2015, la réduction de ces dotations sera de l'ordre de 1,5 M d'€ pour le bloc intercommunal

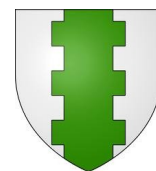
(Sor et Agout) et communal (26 communes), soit plus de 10 000 € pour la commune de Massaguel. Au-delà des économies d'échelle qui peuvent être réalisées par le transfert de compétences à l'intercommunalité, la mutualisation des services déjà engagée (urbanisme) devra être poursuivie.

A plus long terme la fusion des communes pourra être envisagée pour maintenir les services de proximité et le niveau de nos investissements.

A l'heure de présenter les vœux au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite pour vous et pour tous ceux qui vous sont

Chers, une année de bonheur, de santé et de prospérité.

Michel ORCAN



Invitation

Le maire de Massaguel et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la réception donnée à l'occasion des vœux de la nouvelle année

Le Samedi 10 janvier 2015 à 11h30 (salle des associations)

LA VIE DE LA COMMUNE



Cérémonie du 11 Novembre avec les enfants de l'école

Les enfants sont en principe ravis de pouvoir s'amuser sur les aires de jeux situées dans nos villages. Celle installée ici, sur la place, à côté de la Vierge, commençait à dater. La municipalité a donc décidé de la remplacer. Depuis, on ne peut que constater qu'elle est vraiment très appréciée et très fréquentée, les enfants de l'école étaient enchantés d'y poser pour la photo . Petit rappel pour dire que cette aire est réservée aux enfants de 2 à 7 ans, sous la responsabilité de leurs parents ou d'accompagnateurs majeurs.



Travaux sur le Béal suite aux crues de juillet

Urbanisme

La circulaire du 4 mai 2012 relative à l'organisation de l'application du droit des sols dans les services déconcentrés de l'État précise les missions et procédures en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme et les modalités d'organisation qui devront en découler.

Loi ALUR:

Fin de la mise à disposition de la DDT pour l'instruction des documents d'urbanisme:

Sont concerné les communes compétentes : PLU, carte communale avec prise explicite de compétence, membres d'un EPCI de plus de 10 000 habitants.

Échéance du projet de loi : 1er juillet 2015

La compétence sera transférée aux communes, sans compensation financière

Une mutualisation des services est actuellement en projet à la CCSA :

Les dossiers seraient toujours déposés en mairie, mais seraient traités dans un nouveau service intercommunal.

Sentier de la Capelette

Le conseil général souhaite depuis quelques années améliorer le sentier de la Capelette-Saint Ferréol et le classé « sentier d'intérêt départemental ». Après de nombreux échanges le conseil général soumet quelques modifications du parcours afin de voir aboutir le projet. Le conseil municipal adopte le nouveau parcours, une délibération concernant l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. (PDIPR) est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu conseil d'école

Effectif : 23 élèves (14 grands et 9 petits). 3 rentrées sont prévues en janvier.

Election des délégués titulaires : Mme Fichard et Mme Ménard

Election délégué suppléant : Mme Gleizes

Adoption du règlement intérieur par le conseil d'école.

Dans le cadre du repas de fin d'année la mairie prendra en charge le plat principal repas de Noël prévu le 19/12/2014.

Règlement périscolaire

Un règlement périscolaire a été distribué aux conseillers municipaux pour lecture. Il sera validé lors d'un prochain conseil municipal.

Questions diverses

- **Travaux Sant** : un devis concernant la création d'un déversoir d'orage et un clapet de non-retour a été établi par l'entreprise Bardou, pour un montant de 2350€.
- **Rallye montagne noire** : La nouvelle plaquette a été envoyée concernant le rallye 2015, qui aura lieu le 24/07/2015. Le conseil autorise le passage de cette course sur la commune de Mas-saguel.
- **Nettoyage béal** : M Jean-Luc HERVE a fait un mail à la mairie concernant le nettoyage du béal. Le conseil municipal après discussion décide que l'initiative doit venir d'une association. Une demande d'aide au parc régional, pourrait être lancée.

MUTUALISATION DES SERVICES

Application du droit des sols (article 134 de la loi ALUR)

A compter du 1^{er} Juillet 2015, l'instruction des actes d'urbanisme ne sera plus réalisée par les services de l'état (DDT). La compétence sera transférée aux communes sans compensation financière.

Après réflexion menée dans le cadre de la commission urbanisme de Sor et Agout, il a été décidé de créer un nouveau service intercommunal. Ce service mutualisé sera mis à disposition des communes pour assurer l'instruction des documents tels que : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire.

Ce service pourrait être basé sur la commune de Soual, point central du territoire de la communauté de communes qui s'étend de Saix à Maurens Scopon.

Le dépôt des dossiers sera maintenu à la mairie de chaque commune, ainsi que l'instruction des certificats d'urbanisme informatifs (CUa).

Durant le temps de l'instruction, tous renseignements complémentaires ou demandes particulières seront traités par le nouveau service instructeur intercommunal. A cet effet, 3 techniciens seront embauchés pour assurer le service auprès des pétitionnaires.

Ce nouveau service préfigure l'évolution que nous devons envisager dans le cadre de mutualisation des services pour réduire les coûts et être plus près de la population de nos communes.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Depuis la mi-septembre, les cours ont repris avec Brigitte Siguier avec toujours quatre cours hebdomadaires (lundi, mardi et vendredi). Un an déjà dans la nouvelle salle de [Massaguel](#) que les adeptes ont l'air d'apprécier. Pour preuve leur nombre toujours aussi important. Et comme la salle est assez vaste, d'autres participants peuvent s'y rajouter (séances d'essai possibles). Il suffit pour cela de contacter Christian au 05 63 50 26 49 ou Brigitte au 05 63 35 87 72 ou au 06 85 81 40 27. Avec le yoga, discipline ancienne étonnamment adaptée à notre époque, on relaxe, on décomprime, on s'étire, on apprend à gérer son stress, entre autres. Diplômée de la fédération Viniyoga, Brigitte officie ici depuis plus de dix ans et propose également des stages et ministages ou des cours plus approfondis. Vous pouvez toujours vous renseigner par email, infos@planeteyoga.fr, ou sur le site web www.planeteyoga.fr.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



Que suis-je venu chercher ? Où sont passées mes lunettes ? J'ai le mot sur la langue... Franchement, cela ne vous rappelle rien? Autant de petits désagréments liés à l'âge qui empoisonnent la vie de tous les jours . Pour remédier à cela, la MSA propose un programme de 10 séances destinées aux personnes retraitées soucieuses d'améliorer mémoire et mieux –vivre. Magguy et Loïc Lostec, animateurs bénévoles de la MSA, viennent à [Massague](#) dans le cadre de ce «Programme d'éducation et de promotion santé»(PEPS). Des exercices pour comprendre le fonctionnement de la mémoire, l'origine de ses oublis, et les outils aidant à devenir acteur de son mieux vivre.

La bonne santé cognitive fut le souci de Mmes Requis et Cathala qui ont eu l'idée de constituer un groupe de 13 participants désirant suivre l'atelier Peps Eurêka proposé par la MSA. Il se réunit tous les lundis après-midi dans la salle prêtée par la maire.



L'assemblée générale de la MJC Les Ecureuils a été lancée par son président Pascal Roland. Une structure âgée de 68 ans qui, malgré quelques difficultés inhérentes au manque de bénévoles, conserve de bons atouts. D'abord, la chorale de Jacques Martinez compte 32 membres qui se retrouvent le jeudi soir pour répéter et se produisent en concert plusieurs fois dans l'année, le plus souvent au profit d'œuvres caritatives (on recrute !). L'art floral, animé par Cathy Séverac, se réunit au moins une fois par trimestre avec en point d'orgue la confection d'une magnifique composition pour l'exposition des artistes amateurs de juin. Le yoga (15 ans d'existence) proposé par Brigitte Siguier a toujours du succès avec 49 participants sur quatre cours. Le volley loisir (très bonne ambiance, ouvert à tous) s'entraîne les mardis et participe au championnat du Tarn. La zumba, avec Muriel, est obligée d'investir la salle du volley, effectif croissant oblige ! L'exposition des artistes locaux menée par Monique Guardiola vivra sa 27e édition, pendant une semaine, pour la fête. Le concours d'épouvantails de Lilian pour la fête espère de nouveaux participants. Quant aux festivités, elles espèrent un second souffle et quelques bénévoles supplémentaires. Par ailleurs, la MJC collabore à des stages de Tendre Oreille et de l'Atelier mémoire. Pour participer à la vie du club ou aux activités, contacter Pascal Roland au 05 63 50 23 13.

LA VIE DU CLUB DES AINATS

LOTO

MASSAGUEL

Du club D'as Aïnats

DIMANCHE 18 JANVIER 2015 A 14H30

SALLE DE SPORT

16 Quines à suivre + 4 cartons pleins

Magrets de Canard

Canard gras

Caissettes de viandes

Jambons

Foie gras

Cartons de vins

Corbeilles gourmande

4 bons d'achat de 100€

1 carton : 3 € 4 cartons : 8 € 10 cartons : 16 €

Venez nombreux